

Numéros Inami : la guerre relancée

ENSEIGNEMENT De Block veut un double filtre

La ministre fédérale de la Santé Maggie De Block ne libérera plus de numéros Inami pour les étudiants francophones en médecine en l'absence de « filtre efficace ». « *Oui* », la guerre politique est relancée, a-t-elle précisé lundi sur *La Première*. Elle confirme en réalité ce que *Le Soir* annonçait en novembre : elle veut instaurer un filtre supplémentaire à la sortie des études de médecine. Pour mémoire, l'examen d'entrée de cette année a lancé dans ce cursus deux fois plus d'étudiants que de numéros Inami disponibles à la sortie. De quoi mettre la ministre en colère. Elle annonce donc son intention d'appliquer une disposition légale adoptée en 2018 et que tout le monde avait oubliée : « *Le Roi peut fixer des critères et des modalités pour la sélection des candidats.* » Ce qui reviendrait à laisser sur le carreau des jeunes qui ont étudié minimum six ans ! En novembre, elle menaçait d'instaurer ce filtre supplémentaire dès la sortie de 2025 pour les étudiants qui commenceront en septembre 2019. Cette fois, elle évoque 2024, attaquant donc les lauréats du dernier examen d'entrée.

Mettra-t-elle sa menace à exécution ? Elle ne peut, nous dit-on à bonne source, agir seule sur ce sujet et devra donc obtenir un accord du gouvernement, donc un accord du MR. Lequel rappelle simplement « *son souhait de maintenir un filtre à l'entrée des études de médecine et de médecine dentaire* » (pas à la fin donc).

L'opération de communication – Maggie De Block joue la surenchère avec la N-VA – n'a pas manqué de susciter des réactions. Le ministre Jean-Claude Marcourt s'est dit « *outré par la gestion de Maggie De Block* », en appelant au Premier ministre Charles Michel afin qu'il défende l'intérêt des francophones. Le nouveau président du CDH Maxime Prévot a également condamné l'affirmation selon laquelle il y aurait trop de médecins en Wallonie. « *On nage en pleine "absurdité" ! Indécent pour ceux qui attendent un rendez-vous pendant plusieurs mois...* » Quant à Solidaris, elle se demande « *comment notre ministre peut fermer les yeux sur ces réalités professionnelles qui impactent directement la qualité des soins* ». ■